



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/490

S/20818

29 août 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Point 35 de l'ordre du jour provisoire\*

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 28 août 1989, adressée au Secrétaire général  
par les Représentants permanents de l'Argentine et du  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir le texte du communiqué de presse publié à l'issue de la réunion des représentants des Gouvernements du Royaume-Uni et de l'Argentine, qui s'est tenue à New York du 16 au 18 août 1989.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 35 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Crispin TICKELL

(Signé) Jorge VAZQUEZ

\* A/44/150.

ANNEXE

Communiqué de presse publié à New York le 18 août 1989 par les  
représentants des Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, Sir Crispin Tickell, et le Représentant spécial du Gouvernement argentin, l'Ambassadeur Lucio García del Solar, se sont rencontrés à New York du 16 au 18 août 1989 pour étudier le calendrier, l'ordre du jour et les conditions d'une réunion ultérieure entre les représentants des deux pays consacrée aux questions de fond.

Il a été convenu que cette réunion aurait lieu à Madrid les 17 et 18 octobre 1989. Il a été convenu que, selon qu'il appartiendra, les discussions auraient lieu selon une formule conçue pour préserver la position de chacune des parties en ce qui concerne la souveraineté ou la juridiction territoriale et maritime sur les îles Falkland (Malvinas), la Georgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, ainsi que sur les zones maritimes circonvoisines.

La réunion portera sur les relations entre le Royaume-Uni et l'Argentine (y compris l'avenir des relations diplomatiques et consulaires) :

- a) Les mesures propres à renforcer la confiance et à éviter les incidents de nature militaire;
- b) Les relations commerciales et financières;
- c) Les communications et les liaisons aériennes et maritimes;
- d) La préservation des pêcheries et la coopération future dans le domaine de la pêche;
- e) Les contacts entre les îles Falkland (Malvinas) et la terre ferme;
- f) Les relations culturelles, scientifiques et sportives;
- g) D'autres questions bilatérales.

Pour affirmer leur volonté d'améliorer leurs relations et pour faciliter les arrangements à prendre à cet effet, les deux parties sont convenues (sous réserve de l'accord des autorités qu'ils représentent) d'un ensemble de mesures tendant à améliorer les contacts et les communications diplomatiques. En particulier, ils ont entrepris de permettre aux sections qui représentent leurs intérêts respectifs de disposer de leurs propres moyens de communication directe sûrs, de leur permettre d'avoir directement accès, par la voie officielle, à leurs ministères des affaires étrangères respectifs, et de lever toute restriction quant au nombre des agents de ces sections.

Les représentants du Royaume-Uni et de l'Argentine ont souligné l'intention de leurs gouvernements respectifs de saisir la présente occasion pour favoriser la normalisation de leurs relations et promouvoir l'intérêt commun qu'ils portent à la paix et à la stabilité dans l'Atlantique Sud.

-----